



**Académie Municipale de Billard
"La Carambole"
209 rue de Villars 59220 DENAIN**



06.87.99.76.94
amb.denain@orange.fr

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 09 OCTOBRE 2021

Le 9 octobre 2021 à 10 heures, les membres de l'association AMB Denain se sont réunis au siège de l'association en Assemblée Générale sur convocation du Président.

L'Assemblée est présidée par Jean-François Espalieu, président de l'association. Il est assisté d'un secrétaire de séance, Guy Macarez, secrétaire général de l'association.

Membres présents :

Denis Hornain trésorier, James Hochart vice-président, Richard Fleurant, Marcel Portier, Alexandre Portier, Antonio Provenzano, Bruno Moreau, Patrick Dufour, Nazario Buondelmonte, Robert Plesen, André Masiero, Jean Blondel, Jean-Louis Crépin, Daniel Hodin, Alain Pakosz, Daniel Tison.

Invités et nouveaux adhérents :

Pierre Carlier, Dominique Jauffrion.

Membres absents :

Donovan Eschenbrenner, Anthony Debruille, Fabrice Journet, Jimmy Hilaire, Michel Ledda, Christophe Motton, Francis Nenon, Philippe Vincart.

Représentants de la Municipalité :

Akim Derghal Adjoint aux Sports,
Valérie Carta et Edjila Atten représentant la Direction Vie Associative.

Plus de la moitié des membres étant présents, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à nos statuts.

Après avoir remercié pour leur présence les représentants de la municipalité, et s'être réjoui de pouvoir nous réunir à nouveau dans le contexte des règles sanitaires en vigueur pour les clubs sportifs, le Président a donné la parole au secrétaire de séance qui a lu l'ordre du jour de l'assemblée :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 03/10/2020
- Rapport moral du Président
- Bilan trésorerie et budget prévisionnel
- Retour AG ligue des Hauts de France et AG CD 59
- Organisation et animation sportive
- Formation, développement
- Présentation du site internet du club
- Questions diverses
- Dernières dispositions sanitaires pour la pratique du billard
- Mot des Représentants de la Municipalité

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 03/10/2020

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 octobre 2020 est soumis au vote des membres présents.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Adoption du Rapport moral

Le Président Jean-François Espalieu rappelle le contexte sanitaire que nous avons connu depuis octobre 2020 et se réjouit de la reprise de nos activités par la réouverture du club aux enfants le 19 mai 2021 puis aux adultes à partir du 10 juin 2021, ainsi que de la reprise des compétitions depuis septembre 2021.

Il se réjouit aussi que la maladie n'ait affecté aucun adhérent de manière durable et que notre nombre de sociétaires reste stable (autour d'une quarantaine de membres en comptant les enfants) alors que la baisse du nombre de licenciés pour la fédération est du même ordre que celle de l'ensemble des fédérations sportives (environ 20% de baisse des effectifs par rapport à 2019-2020).

À ce jour, tous les adhérents sont possesseurs du Pass Sanitaire (à l'exception d'un membre qui ne renouvelle pas son adhésion) et ce constat nous encourage à considérer positivement nos différentes activités (séances de formation, entraînements, matchs et tournois internes) ainsi que les compétitions (départementales ou en championnats de France).

Réjouissons-nous que 2022 nous offre la possibilité de renouer avec le sport et la compétition, et le Président Espalieu de rappeler à l'assemblée l'importance des règles éthiques et déontologiques telles qu'elles figurent dans la charte d'éthique et de déontologie de la FFB dans son édition de juillet 2021 :

- L'éthique désigne l'ensemble des valeurs et principes de référence d'un milieu ou d'un groupe. L'éthique caractérise les valeurs du billard et l'esprit sportif : la bienveillance, la loyauté, l'honnêteté, l'exemplarité, la fraternité, l'intégrité, le respect, la dignité, la modestie.
- La déontologie regroupe l'ensemble des règles et des devoirs qui s'imposent aux membres d'un groupe. Elle concerne les comportements et actions de chacun envers autrui et l'environnement, mais elle traite aussi des conflits d'intérêts (remise en cause de l'objectivité et de la neutralité d'un ou plusieurs décisionnaires).

En prenant sa licence sportive, tout joueur, compétiteur, formateur, arbitre ou dirigeant de club se reconnaît dans les valeurs que défend la Fédération Française de Billard et en respecte les règlements :

- Être exemplaire en toutes circonstances,
- Connaître et respecter le code sportif des disciplines qu'on pratique,
- Respecter les personnes avec lesquelles on interagit (adversaires, partenaires, arbitres, ...),
- Se montrer ouvert et accueillant envers les nouveaux,
- Avoir conscience des effets néfastes d'une attitude incorrecte pour l'image de son club et du billard (dopage, abus d'alcool, tenue sportive non conforme, comportements injurieux ou violents, ...).

Le Président termina son discours en indiquant que la fédération, conformément à la loi du 1^{er} mars 2017, a constitué un comité d'éthique et de déontologie indépendant et habilité à saisir les organes

disciplinaires compétents sur l'ensemble de ces sujets. En donnant l'exemple récent d'un sportif de haut niveau interdit de participation aux derniers Jeux Olympiques pour "comportement déplacé", le Président nous rappela la gravité de ces problématiques et son souhait que nous restions un club exemplaire.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents.

Approbation des comptes de l'association

Le compte d'exploitation de la saison 2020-2021 est présenté par le trésorier Denis Hornain (voir tableau en annexe 1) qui souligne le caractère exceptionnel de cette saison d'un point de vue financier, en raison de la fermeture du club sur une longue période, de la suppression des compétitions et de l'impact de la crise covid sur les aides financières publiques.

Les résultats sont très positifs (+2984 €) en raison d'une baisse du niveau de dépenses (peu de déplacements, aucun accueil de compétitions, allongement de la période d'utilisation des tapis, aucun achat de billes neuves, etc) mais aussi par l'obtention de subventions publiques : 55% de la subvention municipale – soit 607 €, subvention régionale aux clubs sportifs de haut niveau – soit 1100 €, aide régionale exceptionnelle aux clubs de haut niveau pour la lutte contre le covid – soit 1000 €. La buvette (qui en année pleine constitue notre principale source financière) a bien repris depuis juillet et dégage 1330 € d'excédent.

Nous avons pu réaliser quelques achats (machine à laver les billes, quelques chaises, billard démontable Décathlon obtenu avec l'aide de la fédération et de la ligue des Hauts-de-France).

Le bilan financier de la saison 2020-2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Présentation du budget prévisionnel saison 2021-2022

Le trésorier Denis Hornain fournit à l'assemblée les explications nécessaires à la compréhension du budget prévisionnel (voir tableau en annexe 2).

Au cours de sa réunion du 19 août 2021, le comité directeur ayant examiné la situation financière du club et ayant constaté que les membres de la saison 2020-2021 avaient payé leur cotisation sans pouvoir réellement pratiquer le billard, a décidé de réduire leur part de cotisation 2021-2022 à 30 €, tout en maintenant le tarif 2019-2020 sans augmentation. Cela représente pour le club une charge de 1100 €, quasiment tout le monde ayant repris sa licence.

Pour les dépenses matérielles : un nouvel ordinateur était devenu nécessaire, les tapis seront changés au cours du 1^{er} trimestre de 2022 (rythme de 2 changements sur 3 ans).

Une nouvelle ligne de dépenses "Formations" apparaît à hauteur de 450 € et concerne les animateurs et formateurs du club, dans le cadre du développement de nos actions de formation.

Le budget prévisionnel annuel du club est établi à 17975 € (légèrement supérieur au prévisionnel de la saison précédente fixé à 16275 € pour 11192 € réalisés).

Le budget prévisionnel de la saison 2021-2022 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Informations sur la Ligue des Hauts de France et le CD59

Denis Hornain et Jean-François Espalieu apportent les précisions suivantes :

- [Ligue des Hauts de France](#)

Baisse sensible des licenciés de 21% au plan national et régional.

La ligue de Billard des Hauts de France s'associe à la Fédération sur le projet Reboost 3 d'aide aux clubs afin d'augmenter le nombre d'adhérents et de pratiquants de notre sport Billard, cette opération est basée sur 3 axes :

Axe 1 : régénération et diversification des effectifs (Jeunes, Féminines, Découverte)

Axe 2 : augmentation des effectifs des clubs (nouveaux adhérents)

Axe 3 : optimisation de l'utilisation des installations

Abandon des 2 zones Nord Pas de Calais et Picardie à partir de la prochaine saison 2022-2023, la phase ligue des compétitions par équipes en championnat de France se dérouleront désormais sur le territoire des Hauts de France.

- [Comité Départemental Nord \(CD59\)](#)

Reconduite de la même équipe pour animer les compétitions sportives dont l'organisation reste inchangée.

Suite à la refonte des demandes de subvention du CNDS, la somme des subventions est centralisée et attribuée à la FFB. L'obtention d'une aide de la FFB est soumise à un montage de dossier complexe ne portant plus sur l'achat de matériel. Les subventions obtenues par le CD59 sont et seront en baisse. Cependant, à ce jour le CD59 a décidé de maintenir le même niveau d'aide aux clubs (25%) pour l'achat et la maintenance de son matériel de billard (tapis, billes, réparations, ...).

Animation sportive du club

- [Engagements sportifs saison 2021-2022](#)

En l'absence du Responsable Sportif, excusé, Denis Hornain a donné des informations sur la saison 2021-2022 (inscriptions, calendrier des compétitions qui est affiché dans le club).

Nous avons 4 équipes engagées en Championnats de France par équipes de clubs : aux 3 Bandes Division 3 et Division 4, aux Jeux de Série Division 5 et aux 5 Quilles Division 2.

2 équipes sont engagées au niveau Régional : la première au Triathlon (Libre, 3 Bandes, 5 Quilles) et la seconde en Jeux de Série à la Libre.

3 équipes (12 joueurs avec les remplaçants) sont inscrites au championnat du Nord des vétérans par équipes.

Le calendrier des compétitions susceptibles d'être accueillies à Denain sera prochainement affiché avec les tours d'arbitrage de chacun.

- [Compétitions intérieures](#)

Comme l'année dernière, le comité directeur souhaite que ces rencontres retrouvent une place centrale dans l'animation du club. Le responsable des compétitions intérieures est Donovan Eschenbrenner, chargé d'animer ces compétitions, en son absence Denis Hornain présente la formule proposée pour cette saison :

- La saison est décomposée en 2 demi-saisons (octobre à janvier, février à juin).

- Chaque joueur s'inscrit à un ou plusieurs modes de jeu : Libre, Bande, 3 bandes, 5 Quilles et une distance lui est attribuée.
- Un tableau présentera les joueurs qui doivent s'affronter par mode de jeu.
- Les matchs doivent se dérouler avant la fin de la demi-saison.
- Des ½ finales puis des finales seront organisées.

- [Tournois internes](#)

Le rythme de 4 tournois internes par an est maintenu. Ludiques et conviviaux, ces tournois permettent de se retrouver entre membres du club mais aussi de partager un repas.

Formation et développement

- [Reprise des séances de formation et d'entraînement](#)

- Après un arrêt lié à la crise sanitaire, les formations Jeunes ont repris le mercredi après-midi et le samedi après-midi (de 14 heures à 16 heures) pour les enfants membres du club.
- Les formations Adultes du mardi soir ont repris à 18 heures.
- Entraînement par modes de jeu : vendredi après-midi (vétérans, 5 Quilles), autres modes de jeu par prises de rendez-vous en soirée ou le dimanche matin.

- [Label "École de billard – niveau 1 initiation découverte" pour la saison 2021-2022](#)

Le label est en cours de renouvellement par la fédération. Le club possède 7 animateurs titulaires du "Certificat Fédéral d'Animateur de Club".

- [Séances "Découverte du billard"](#)

Nous avons renouvelé la convention qui nous lie à la Mairie pour l'accueil de groupes d'enfants du centre aéré pendant les vacances scolaires.

Après la réussite des séances "Découverte du billard" organisées pour 3 classes de CE1 de l'École Diderot, nous sommes en discussion pour renouveler cette opération.

- [Opération Reboost](#)

Denis Hornain explique le principe des aides financières au développement des clubs mises en place par la fédération, à la sortie de la crise sanitaire, afin de redynamiser les clubs.

Des aides seront accordées selon les 3 conditions suivantes : 1/ le club diversifie son public (jeunes, féminines, familles). 2/ le club augmente ses effectifs. 3/ Le club optimise l'utilisation de ses installations en augmentant le nombre de joueurs par billard.

À l'aide d'un simulateur, on peut constater que l'augmentation de 6 à 10 adhérents au cours de la saison nous permet de prétendre à une aide significative. C'est donc le moment d'inviter vos proches et vos connaissances à une séance "Découverte du Billard" !

Présentation du site internet du club : lacarambole-denain.fr

Alexandre Portier présente à l'écran les différentes pages de notre site internet qui est quasiment terminé (des mises à jour restent à effectuer, quelques articles à rédiger et des photos à prendre).

Destiné à informer le public à la recherche d'un club de billard dans la région de Denain, le site fournira aussi aux adhérents des informations et des photos sur les événements du club passés ou à venir (fil d'actu), ainsi que des liens d'information sportive (calendriers des compétitions, inscriptions, organisation, résultats, code sportif, ...).

Avec notre page Facebook, il complète ainsi nos outils numériques de communication.
Pour contribuer à l'animation de cet outil, contacter Alexandre Portier ou Guy Macarez.

Questions diverses

- [Projet de développement du club](#)

La question a déjà été évoquée l'année dernière. Après la crise sanitaire que nous venons de connaître et la situation positive du club, le comité directeur réaffirme sa volonté d'augmenter la pratique du billard à Denain en s'agrandissant, en continuant d'augmenter et diversifier le nombre de ses adhérents ainsi qu'en organisant des compétitions nationales plus importantes.

Au cours de cette saison, la rédaction de ce projet de développement va constituer une tâche essentielle du comité (définition de la situation-cible, évaluation des besoins en m² et en équipements, ressources financières, etc...).

Dernières dispositions sanitaires pour la pratique du billard

- Notre protocole sanitaire, approuvé par la mairie, est toujours applicable.
- Le cahier de présence (papier ou par QR-code) toujours de rigueur.
- Le Pass Sanitaire des adhérents doit être vérifié lors de leur premier retour au club et la vérification enregistrée dans un registre.
- Le Pass Sanitaire des visiteurs extérieurs est vérifié à leur arrivée dans nos locaux et enregistré dans un registre.
- Depuis le 30 septembre 2021, le Pass Sanitaire est obligatoire pour les enfants de plus de 12 ans.
- Se munir de son Pass Sanitaire lors des déplacements dans les autres clubs.

Clôture de l'Assemblée Générale

Monsieur Derghal, représentant de la municipalité, a rendu hommage à notre club et à ses dirigeants pour leur implication dans la vie de la commune, la bonne tenue des comptes et le niveau d'organisation de cette assemblée générale.

Il a indiqué que la subvention municipale devrait revenir à son niveau d'avant la crise sanitaire, et souligné l'importance de la bonne gestion de cet argent public. Face à la baisse des adhérents dans nombre d'associations, le recrutement des jeunes apparaît prioritaire. C'est le sens des aides apportées aux familles par l'état (Pass'Sport) et par la municipalité (chèque Sport-Culture).

L'ordre du jour étant épuisé, le président Espalieu remercie tous les participants de leur présence et clôture l'assemblée générale.

Le Président,
Jean-François ESPALIEU

Le Secrétaire général,
Guy MACAREZ

Annexe 1 : Bilan Trésorerie saison 2020-2021

Annexe 2 : Budget Prévisionnel saison 2021-2022

Annexe 1

A.M.Billard Denain 'La Carambole'

BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2019/2020	
DEPENSES	RECETTES
2500	
	2600
	552 <i>mat</i>
	1000 250
	1100 100
75	15
2350	750
150	10
1850	
950	400
3300	3300 +
300	
1000 + 150	40
750	900
1900	1000
2650	4750
250	
50	60
400	
16725,00	16725,00

Bilan Trésorerie Saison 2020 / 2021 au		30-sept-21
Opérations		DEPENSES
LICENCES AFFILIATION Engagements		2077
COTISATIONS		2295
Subvention Denain	Aide CD59	607 <i>matériel</i>
Sub. Exceptionnelle CR	Aide Ligue	1000 100
Subvention CR HDF	FFB	1100 100
FRAIS COMPTE EPARGNE		72
TAPIS - BILLES - MATERIEL		13,87
PETIT MATERIEL, FOURNITURE		753,71
DEPLACEMENTS		60,72
FORMATIONS		219,81
COMPETITIONS-Réception-AG		68,4
Contribution volontaire - dons, sponsor		135,91
INTERNET - Téléphone - Frais Postaux		17
DIVERS (COVID trophées, ...)		2239
Tournois internes: Casin, pétanque, Psdt...		273,95
Totaux DIVERS		807,57
BUVETTE		1,00
ENTRETIEN LOCAUX		141,83
Cautions (tenues sportives, clés)		79,50
Investissement		949,4
fond propre		1452,95
report trésorerie		2783
TOTAUX		32
		45
		588 550
		145
RESULTAT		2984,74

Situation au 27/09/2019	Situation au 26/09/2020
284,33	387,68
1396,25	1630,68
1000,00	2000,00
2680,58	4018,36

Résultats saison
précédente
1 337,78 €

	SITUATION au 27/09/2019	SITUATION au 30/09/2021
NUMERAIRE	387,68	258,63
COMPTE CHEQUE	1630,68	2374,27
COMPTE EPARGNE	2000,00	4000,00
TOTAUX	4018,36	6632,90

dont 870 € de Cautions

Reste à débiter	reste à encaisser
	370,20 €

Annexe 2

A.M.Billard Denain 'La Carambole'

BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2021/2022		
Opérations	DEPENSES	RECETTES
LICENCES AFFILIATION Engagements	2600	
COTISATIONS		1500
Subvention Denain	Aide CD59	1100 mat.
Sub. Exceptionnelle CR	Aide Ligue	550
Subvention CR HDF	FFB	? 1900
FRAIS COMPTE EPARGNE	75	15
TAPIS - BILLES - MATERIEL	2400	650
PETIT MATERIEL, FOURNITURE	200	10
DEPLACEMENTS	1600	190
FORMATIONS	450	
COMPETITIONS-Réception-AG	950	200
Contribution volontaire - dons, sponsor	3300	3300 + 100
INTERNET - Téléphone - Frais Postaux	300	
DIVERS (COVID trophées, ...)	350	100
Tournois internes: Casin, pétanque, Psdt...	800	800
Totaux DIVERS	1150	900
BUVETTE	2450	4800
ENTRETIEN LOCAUX	300	
Cautions (tenues sportives, clés)	100	60
Investissement	fond propre report trésorerie	1800
TOTAUX	17975,00	17975,00

Opérations REBOOST

Axe 1 : régénération et diversification des effectifs (Jeunes, Feminimes, Découverte)

Axe 2 : augmentation des effectifs des clubs (nouveaux adhérents)

Axe 3 : optimisation de l'utilisation des installations

Estimation

500 €

750 €

1 200 €